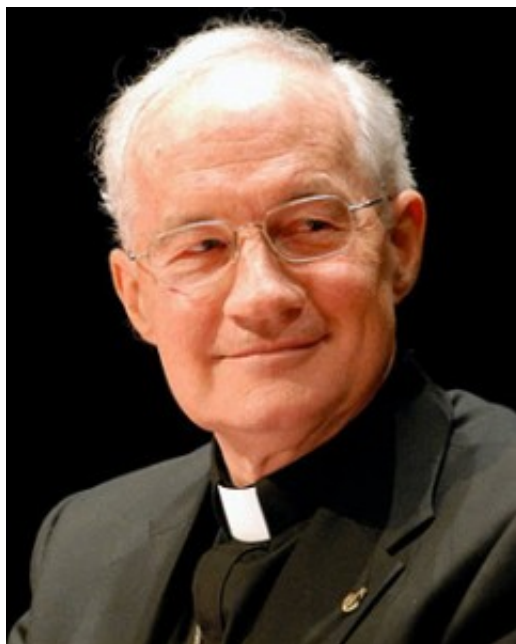


L'âge de la retraite épiscopale pourrait être repoussé

Author : Vini Ganimara

Categories : [Eglise universelle](#), [Rumeurs-osservatore](#)

Date : 2 janvier 2012



Nos confrères de "[La Croix](#)" nous signalent que l'âge de départ en retraite des évêques pourrait

passer de 75 ans à 78 ans. C'est Paul VI qui avait fixé cet âge à 75 ans en 1966.

Aujourd'hui, le cardinal Ouellet, préfet de la congrégation des Evêques, estime à 1500 le nombre d'évêques émérites dans le monde. A priori, la mesure ne concernerait que les évêques titulaires d'un diocèse et non les évêques in partibus.